

••••••••••••••••••••••••••••••••••••••••••••••••••••••••••••••

***Renseignements*** *généraux*

**Traitement des appels aux services médicaux d’urgence**

Lorsqu’une personne de l’extérieur de Winnipeg compose le 911, c’est un membre du personnel dûment formé du Centre de coordination du transport des malades (le Centre) qui reçoit l’appel. Le Centre se trouve à Brandon et possède tout l’équipement perfectionné nécessaire pour que tous sachent en tout temps où se trouve chaque ambulance des services médicaux d’urgence.

La réponse à un appel enclenche aussitôt une série de mesures, chacune étant conçue pour que les soins requis soient dispensés le plus vite possible. En premier lieu, l’appelant parle à un travailleur paramédical dûment formé qui recueille les renseignements requis et fournit des conseils à l’appelant pour l’aider à gérer la situation jusqu’à ce que l’aide arrive. Il peut s’agir d’instructions par étapes, pour expliquer par exemple comment effectuer des compressions thoraciques.

Au même moment, le Centre détermine où se trouve l’ambulance la plus proche prête à répondre à l’appel. Lorsqu’une personne téléphone d’une localité où il y a un garage des services médicaux d’urgence, les travailleurs paramédicaux qui répondent à l’appel peuvent provenir d’une autre localité, tout dépendant quelle équipe est la plus proche et la plus disponible.

Dès leur arrivée, les travailleurs paramédicaux commencent à dispenser des soins en recourant à une gamme étendue de compétences, en veillant entre autres à ce que les patients soient capables de respirer, en leur faisant prendre des médicaments salvateurs et en soignant leurs blessures. Ces soins se poursuivent pendant que les patients sont transportés au centre de santé le plus proche capable d’offrir le niveau de soins requis.